

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon, tenue le lundi 2 avril 2007 à la salle du conseil à 20 h et à laquelle sont présents Madame la conseillère Marjolaine Girard, Messieurs les conseillers Nicolas Côté, Christian Gaudreault, Réjean Nadeau, Bernard Tremblay, Régis Larouche qui siègent sous la présidence du maire M. Yvon Drolet.

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

1- LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

61-04-07

Il est proposé par M. Régis Larouche, appuyé par Mme Marjolaine Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant pour cette assemblée, tout en retirant l'item 16 de l'ordre du jour "Camping municipal : permis d'alcool – recommandation du comité camping" et d'ajouter l'item "Remboursement anticipé règlement no 95-256" en "Affaires nouvelles" qui demeure ouvert.

- 1- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2- Acceptation des procès-verbaux des sessions tenues les 5 et 19 mars 2007
- 3- Période de questions
- 4- Dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs pour l'exercice financier 2006
- 5- Appel d'offres contrat de déneigement
- 6- Site Internet de la municipalité : contrat de services
- 7- Vente des immeubles pour non-paiements de taxes : suivi
- 8- Demande de projet : Emploi Été Canada
- 9- Rapport financier de l'OMH
- 10- Correspondance
- 11- Rapports des comités
- 12- Acceptation de la liste des comptes à payer et des déboursés no 2007-04
- 13- Embauche gérant et assistant gérant au camping municipal
- 14- Avis de motion : Règlement d'emprunt camion incendie
- 15- Motions de félicitations
- ~~16- Camping municipal : permis d'alcool – recommandation du comité camping~~
- 17- Affaires nouvelles
 - A) Remboursement anticipé règlement no 95-256
- 18- Période de questions
- 19- Levée de l'assemblée

2- ACCEPTATION DES PROCES-VERBAUX DES SESSIONS TENUES LES 5 ET 19 MARS 2006

62-04-07

Il est proposé par M. Régis Larouche, appuyé par M. Réjean Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les procès-verbaux des séances tenues les 5 et 19 mars 2007 tels que rédigés.

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Roger Lavoie, président de la Régie des eaux du rang 10, dépose une demande au conseil concernant l'administration et la prise en charge des analyses de l'eau potable de leur réseau. Selon des informations prises par eux, le Ministère accepterait cette façon de fonctionner.

M. le maire mentionne que la demande sera prise en considération et qu'une réponse leur sera adressée après analyse.

4- DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2006

Le directeur général fait un résumé du rapport financier au 31 décembre 2006 et des principaux états. L'exercice 2006 s'est soldé par un excédent net de 123 290 \$.

63-04-07

Il est proposé par M. Bernard Tremblay, appuyé par M. Réjean Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport financier ainsi que le rapport des vérificateurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006.

5- APPEL D'OFFRES CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

Le directeur général résume le document d'appel d'offres, lequel a été révisé par le comité des travaux publics.

64-04-07

Il est proposé par M. Bernard Tremblay, appuyé par M. Christian Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à exécuter la procédure d'appel d'offres pour l'octroi du prochain contrat d'entretien des chemins d'hiver, pour une durée de trois ans, conformément à l'article 935 du Code municipal concernant les soumissions publiques et selon le devis préparé à cette fin.

6- SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ : CONTRAT DE SERVICES

Le directeur général donne des explications suite à l'offre de services produite par Eckinox Média pour la conception graphique et la programmation du site WEB de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE le site WEB de la municipalité de Saint-Gédéon a été créé par la SADC au tout début de ce mode de transmission ;

CONSIDÉRANT QUE le site Internet de la municipalité ne reflète plus les tendances actuelles de communication ;

CONSIDÉRANT QUE le site WEB est un outil de promotion touristique important et qu'il doit être amélioré et adapté au goût du jour ;

65-04-07

Pour ces motifs, il est proposé par Mme Marjolaine Girard, appuyée par M. Bernard Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder à Eckinox média le contrat de conception graphique et de programmation du site Internet de la municipalité de Saint-Gédéon, selon la soumission déposée par télécopieur datée du 2 avril 2007, au montant de 5 985 \$ plus les taxes applicables.

7- VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENTS DE TAXES : SUIVI

M. le maire donne de l'information. La municipalité a acquis, lors de la procédure de vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales, un terrain sur une partie du lot 16 Nord du rang dix, canton Signay qui était la propriété de Mme Claudette Girard, au prix de 906.95 \$ plus les taxes. Le directeur général dépose le certificat d'adjudication reçu de la MRC.

8- DEMANDE DE PROJET : EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

Mme Lise Bouchard du service des loisirs a préparé une demande en vue d'obtenir un projet d'emplois pour les terrains de jeux 2007.

66-04-07

Il est proposé par Mme Marjolaine Girard, appuyée par M. Nicolas Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Saint-Gédéon autorise Mme Lise Bouchard à présenter au gouvernement fédéral, pour et au nom de la municipalité de Saint-Gédéon, une demande d'aide financière au montant de 2 520 \$ par l'entremise du programme "Emplois d'été Canada", en vue d'obtenir trois postes d'animateurs pour l'opération du terrain de jeux 2007.

ET QUE le conseil s'engage à défrayer une contribution maximale de 3 303 \$ conformément aux conditions du programme.

9- RAPPORT FINANCIER DE L'O.M.H.

M. Régis Larouche dépose et résume le rapport financier de l'Office municipal d'habitation pour l'exercice financier 2006. Le déficit d'opération s'élève à 27 910 \$, la participation municipale est de 10 % du total du déficit, soit un montant de 2 791 \$.

67-04-07

Il est proposé par M. Régis Larouche, appuyé par M. Réjean Nadeau et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport financier de l'Office municipal d'habitation pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, lequel montre un déficit d'exploitation de 27 910 \$, représentant une participation financière de la municipalité de 2 791 \$, soit 10 % du montant total du déficit.

10- CORRESPONDANCE

Statistiques Canada

On informe le conseil que diverses informations concernant le Recensement de 2006 sont maintenant disponibles sur Internet.

Mme Pauline Lapointe

Une dame d'Alma demande la collaboration du conseil en services lors du passage des marcheurs d'un pèlerinage "À la rencontre de Saint-Antoine" qui se déroulera du 11 au 13 juin 2007.

68-04-07

Il est proposé par M. Bernard Tremblay, appuyé par M. Christian Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de défrayer le cocktail santé de bienvenue à l'occasion de la deuxième édition du pèlerinage à pied "À la rencontre de Saint-Antoine", qui aura lieu du 11 au 13 juin 2007 et d'offrir des épinglettes aux participants.

ADMQ

L'Association des directeurs municipaux du Québec tiendra son congrès annuel les 16, 17 et 18 mai 2007 à Magog. Le coût d'inscription est de 350 \$.

69-04-07

Il est proposé par Mme Marjolaine Girard, appuyée par M. Nicolas Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général, M. Dany Dallaire à participer au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec et de défrayer les coûts d'inscription au montant de 350 \$ ainsi que les frais inhérents.

Tribunal administratif du Québec

Le TAQ avise la municipalité du dépôt d'une plainte relative à l'évaluation foncière.

Commission de toponymie du Québec

Envoi d'un accusé de réception suite à la demande du conseil d'approuver la nomination du pont reliant Saint-Gédéon à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix "Pont Charles-Eugène Couture".

Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Envoi d'un accusé de réception concernant notre demande relative à la fourniture d'un nouveau camion incendie.

Cour des petites créances

Dépôt d'une poursuite du Comité de la Plage St-Jude à la Cour des petites créances au montant de 6 900 \$.

70-04-07

Il est proposé par M. Nicolas Côté, appuyé par M. Bernard Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de contester devant la Cour des petites créances la poursuite déposée contre la municipalité par les autorités de la Plage St-Jude inc., au montant de 6 900 \$ et d'autoriser le directeur général et/ou son adjoint à représenter la municipalité.

11- RAPPORTS DES COMITÉS

Complexe communautaire Grandmont

M. Régis Larouche informe les membres du conseil qu'un nouvel administrateur complètera le conseil d'administration, il s'agit de M. Ralph Doyle. L'exécutif sera formé de trois personnes. On travaille actuellement sur un projet d'aide financière.

Comité des finances

Mme Marjolaine Girard dépose la liste des demandes de subventions analysées par le comité et émet les recommandations quant aux versements des aides financières.

71-04-07

Il est proposé par Mme Marjolaine Girard, appuyée par M. Régis Larouche et résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons et subventions suivants :

- Syndicat des agricultrices Saguenay-Lac-Saint-Jean	35.00 \$
- Gala Méritas C.R.E.D.D.....	75.00
- Havre de l'hospitalité.....	25.00
- Centre régional des jeunes agriculteurs (2 billets x 40 \$).....	80.00
- Syndicat UPA Belle-Rivière (2 billets x 15 \$).....	30.00
- Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité: adhésion	30.00
- Aiglons Midget "CC" Alma 2 x 75 \$.....	150.00

La demande suivante a été refusée :

- Exposition agricole St-Félicien

12- ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS NO 2006-04

M. Christian Gaudreault fait rapport et recommande l'acceptation de la liste des comptes à payer et déboursés no 2007-04, à l'exclusion de la facture de PG Govern au montant de 1 000 \$ qui sera retenue.

72-04-06

Il est proposé par M. Christian Gaudreault, appuyé par M. Régis Larouche et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer et des déboursés no 2007-04 au montant de 161 575.83 \$ telle que préparée et d'en autoriser le paiement.

- comptes à payer :	73 749.72 \$
- déboursés :	88 826.11
- facture retenue (PG Govern)	<u>(1 000.00)</u>
TOTAL	161 575.83 \$

13- EMBAUCHE GÉRANT ET ASSISTANT GÉRANT AU CAMPING MUNICIPAL

M. le maire fait part de la recommandation du comité des ressources humaines à l'effet de reconduire l'embauche de M. Dany St-Germain pour une période de deux ans et de Mme Marie-Josée Tremblay pour une période d'un an, respectivement gérant et assistant gérant au camping municipal pour l'opération 2007.

73-04-07

Il est proposé par M. Nicolas Côté, appuyé par M. Bernard Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport du comité des ressources humaines et de reconduire l'embauche de M. Dany St-Germain pour une période

de deux ans et de Mme Marie-Josée Tremblay pour une période d'un an, respectivement gérant et assistant gérant au camping municipal pour l'opération 2007 et d'autoriser le directeur général à signer les contrats de travail qui seront préparés selon les modalités du document déposé.

14- AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT D'EMPRUNT CAMION INCENDIE

AVIS DE
MOTION

M. le conseiller Bernard Tremblay donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance ultérieure de ce conseil un règlement autorisant l'achat d'un camion incendie et un emprunt pour en acquitter le coût.

15- MOTIONS DE FÉLICITATIONS

74-04-07

Il est proposé par M Bernard Tremblay, appuyé par M. Réjean Nadeau et résolu à l'unanimité d'adopter une motion de félicitations à l'endroit de Monsieur Alexandre Cloutier suite à son élection à titre de Député de Lac-Saint-Jean.

75-04-07

Il est proposé par Mme Marjolaine Girard, appuyée par M. Bernard Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter une motion de félicitations à l'endroit de Madame Madeleine Boivin et Monsieur Normand Côté de la Fromagerie Médard, suite au premier prix remporté lors du dernier gala régional des Grands Prix du tourisme québécois 2007, dans la catégorie "agrotourisme et produits régionaux" et par le fait même en lice pour le gala provincial comme représentant de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.

LE POINT NO 16 A ÉTÉ RETIRÉ

17- AFFAIRES NOUVELLES

A) REMBOURSEMENT ANTICIPÉ RÉGLEMENT NO 95-256

Le directeur général explique le dossier. Suite à la vente de la bâtisse de la Maison des Jeunes le conseil doit considérer qu'un solde d'emprunt est encore présent sur cet immeuble. Une échéance de cet emprunt est prévue le 7 mai prochain au montant de 56 600 \$, dont 21 508 \$ pour le bâtiment de la Maison des Jeunes. Il informe le conseil des possibilités qui sont offertes, soit de rembourser cette partie de solde à même les recettes de la vente ou sinon une somme équivalente sera considérée comme un revenu reporté jusqu'à l'extinction de la dette.

76-04-07

Il est proposé par M. Réjean Nadeau, appuyé par M. Bernard Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au remboursement anticipé du solde de l'emprunt relatif à la Maison des Jeunes, au montant de 21 508 \$, dans le cadre du refinancement du règlement d'emprunt no 95-256 prévu pour le 7 mai 2007, en affectant à cette fin une partie des revenus en provenance de la vente de l'immeuble et ainsi de refinancer une somme de 35 092 \$.

18- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne pose une question relativement à la vente de la Maison des Jeunes.

On pose une question relativement aux chiens errants. On suggère à la personne de formuler sa plainte par écrit.

19- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 25, M. Bernard Tremblay propose la levée de l'assemblée.

Yvon Drolet
Maire

Dany Dallaire
Directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussigné, directeur général, de la municipalité de Saint-Gédéon, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires suffisants pour couvrir toutes les dépenses encourues ou acceptées lors de cette assemblée.

Directeur général